

CONCOURS FEDERAUX

Vieux & yearlings

Argenton	du 18/05/19	Vieux & Yearlings	Frais : 1,00 (+ 0,10)
St Junien	du 01/06/19	Vieux & Yearlings	Frais : 1,30 (+ 0,10)
Treignac	du 15/06/19	Vieux & Yearlings	Frais : 1,40 (+ 0,10)
Brive	du 29/06/19	Vieux & Yearlings	Frais : 1,40 (+ 0,10)
Souillac	du 13/07/19	Vieux & Yearlings	Frais : 1, 40 (+ 0,10)
Montauban	du 27/07/19	Vieux	Frais : 1,80 (+ 0,10)
Châteauroux	du 27/07/19	Yearlings	Frais : 0,80 (+ 0,10)
Poitiers	du 10/08/19	Vieux	Frais : 1,00 (+ 0,10)

Pour les femelles doublage facultatif 1^{er} Région.

CONCOURS FEDERAUX

JEUNES

Châteauroux	du 27/07/19	Frais : 0,80 (+0,10)
Poitiers Derby	du 10/08/19	Frais : 1,00 (+0,10)

Les mises en loges se feront à partir de 17 heures 30

CONCOURS FEDERAUX 2019

Championnat Vieux :	sur 7 concours
Championnat Yearling :	sur 6concours
Championnat Jeunes :	sur 2 concours

CONCOURS DEMI-FOND 2019

Concours jeu obligatoire en Sous Groupement

Feuilles fédérales tarif 0,20€

Championnat Vieux : sur 9 concours.

Championnat Yearlings : sur 9 concours.

Championnat jeunes : sur 4 concours.

Dotations : une coupe au premier de chaque concours en Fédéraux et Demi-fond.

L'amateur jugeant le concours non terminé lors du dépouillement peut faire reposer son appareil.

SIGNALER le 1^{er} pigeon en fédéraux (Vieux Yearlings Jeunes) IMPERATIVEMENT (pour être classé dans le résultat du sous groupement) à la personne désignée le jour de l'enlogement. Ensuite mise au point toutes les 20 mn pour connaître le nombre de prix et annoncer la fin du concours

REGLAGE 0,80€ concours fédéraux (appareils remontés S V P et vérifiez la toile et le rouleau)

Résultat OBLIGATOIRE : 0,60 € un par foyer pour les fédéraux et demi-fond.

0,50 € pour l'électronique (feuilles, encre).

Pour tous les concours de vitesse, ½ fond et fédéraux : 0,07cts par pigeon.

Les sociétés devront communiquer le nombre de pigeons enlogés et le montant de la récap le jour de l'enlogement par mail avant minuit à Didier Duytsche : resultatssgdunk@gmail.com

Les feuilles de jeux de vitesse et ½ fond seront à scanner à Didier après dépouillement.

REGLEMENTS

Rappel : Chaque amateur doit remettre son attestation de vaccination au président de sa société avant le premier enlogement .Les présidents sont priés de faire parvenir à Monsieur Malesieux , par mail, la liste des amateurs ayant remis leurs attestations de vaccination (facture jointe) ceci avant le :
14 Avril

Contrôle : Des contrôles seront effectués par tirage au sort dans les sociétés avec un contre baguage (bagues fournies par le sous groupement).Les deux bagues devront être constatées et le numéro de la seconde bague indiqué sur la ligne lors du dépouillement. Si le pigeon porte une bague électronique la bague caoutchouc doit être ramenée à la société.

Aux présidents : Impératif que chaque amateur signale par écrit les matricules des pigeons qu'il joue lorsqu'ils sont plusieurs à jouer sur le même colombier. A afficher au local (voir règlement des concours art : 1).Présentation des titres de propriété de pigeons étrangers avant la saison. Chaque colombophile doit fournir la liste des pigeons avec le numéro de la bague électronique correspondant pour la saison. Des contrôles pourront être effectués, en cas de refus le colombophile sera disqualifié (règlement FCF).Au cas où un concours ne serait pas terminé le soir, il est demandé d'effectuer une frappe de fermeture afin d'éviter des erreurs lors du dépouillement.

CHAMPIONNATS ET DOTATIONS

<u>Championnat FEDERAUX</u>	Vieux, Yearling, Jeunes	
<u>Championnat DEMI-FOND</u>	Vieux, Yearling, Jeunes	
<u>AU 1^{er} INSCRIT</u>	1 ^{er}	25€ pour les 6 catégories en bon d'achat
<u>AUX CINQ 1^{er} INSCRIT</u>	1 ^{er}	30€*
	2 ^{ème}	25€ En bon d'achat
	3 ^{ème}	20€
	*Sauf en demi-fond Yearling seul le 1 ^{er} sera récompensé	
<u>AUX PLUS DE PRIX</u>	1 ^{er}	30€*
	2 ^{ème}	25€ En bon d'achat
	3 ^{ème}	20€
	*Sauf en demi- fond Yearling seul le 1 ^{er} sera récompensé	
<u>AS PIGEON</u>	1Trophée (dans toutes les catégories)	

Championnat Vitesse :

Sur 18 concours Vieux et 11 concours Jeunes

Dotation en vieux et Jeunes : en bon d'achat

Au 1er Inscrit : 25€

Aux 5er inscrits : 1er :30€

2^e : 25€

3^e : 20€

Aux plus de prix : 1^{er} : 30€

2^e : 25€

3^e : 20€

As pigeon : un trophée

Séries gratuites sans cumul et dans le jeu

Fédéraux :

10 séries de 10 € aux 2/3 aux 15 premiers inscrits classés sur :

St Junien vieux du 01 Juin

Châteauroux jeunes du 27 Juillet

5 séries de 10€ aux 2/3 aux 15 premiers inscrits classés sur :

Châteauroux 1 an du 27 Juillet

Pour les donateurs et acheteurs de la vente du sous groupement :

Dotation sur 2 concours

15 séries de 10€ aux 2/3 aux 15 premiers classés sur :

Châteaudun vieux du 05 Mai

ST Benoit jeunes du 30 Juin

RAPPEL

Pour le bon fonctionnement des concours je tiens à rappeler quelques points essentiels :

Vérifier l'état des paniers et leur norme avant l'enlogement.

Mettre des étiquettes sur les paniers indiquant les concours (quand il y a une vitesse et un ½ fond) sur les deux cotés des paniers.

Indiquer aussi vieux et jeunes.

Ne pas oublier de plomber les paniers.

Il est recommandé de ne pas dépasser le nombre de pigeons enlogés par panier soit 30 pour la vitesse et 25 pour les demi-fond.

Dans la mesure du possible un amateur ne doit pas avoir la possibilité de remplir un panier avec ses propres pigeons. Il est demandé de mélanger les pigeons des amateurs dans les paniers.

Les amateurs habitant à une même adresse ou jouant dans le même colombier sont dans l'obligation d'adhérer à la même société. Lorsqu'ils jouent séparément, ils doivent signaler les matricules des pigeons dont ils sont propriétaires.

Pour la constatation électronique : les pigeons devront être présentés sur la trappe d'enlogement par une personne autre que le propriétaire du pigeon. Chaque numéro de bague matricule sera lu sur la bague et sa correspondance, à la fois sur la feuille d'enlogement et sur le terminal lors du passage du pigeon sur l'antenne.

Pour les fédéraux les amateurs jouant à l'électronique devront ramener la liste d'accouplement de leurs bagues et une attestation de vaccination de leurs pigeons.

Horaires de ramassage pour les concours à 48h

Lieux de ramassage	Lieux de ramassage	Horaires
Esquelbecq	Gravelines	18h00
Wormhout	Loon Plage	18h30
Bourbourg	Bergues	19h00
Hondschoote	Brouckerque	19h30
Bray Dunes	Grande Synthe	20h00
Leffrinckoucke	Fort-Mardyck	20h30
Cappelle la Grande	St Pol Sur Mer	21h00
Couddekerque Branche		21h30
Siège rue des scieries		22h00

Horaires de ramassage pour les concours à 24h

Lieux de ramassages	Horaires
Gravelines	9h30
Loon Plage	9h45
Bourbourg	10h15
Brouckerque	10h35
Grande Synthe	11h15
Fort Mardyck	11h35
ST Pol Sur Mer	12h15
Coudekerque Branche	12h45
Cappelle la Grande	13h00
Leffrinckoucke	13h30
Bray-Dunes	14h00
Hondschoote	14h30
Bergues	15h00
Wormhout	15h35
Esquelbecq	16h00